



TOURNOI NATIONAL

LIBRE DAMES

Samedi 16 et dimanche 17 novembre 2024 à MARINES

Organisation sportive

SAMEDI : Convocation à 8H30 (joueuses 2 et 3 des poules E, F, G, H) – à 10h (autres joueuses)

- Phase qualificative à 9h : 24 participantes réparties en 8 poules de 3 joueuses sur 4 billards

DIMANCHE : Convocation à 8H30

- Quarts de finale : à 9h
- Demi-finales : à 11h00
- Finale : à 14h30

Distance : 120 points ou 30 reprises

Ordre d'arrivée : Les joueuses sont classées et réparties dans les poules suivant l'ordre du dernier championnat de France puis au Classement National de Référence à la date d'ouverture des inscriptions. La joueuse retenue après la date limite d'inscription est mise en fin de liste.

	NOM	PRENOM	CLUB	CF	RANG CNR
1	PETIT	LUCIE	SOISSONS	2	
2	ALES	VERONIQUE	REIMS	3	
3	BARBIER	ANNE	ARCIS/AUBE	4	
4	CARQUET	BRIGITTE	NARBONNE	5	
5	AUBERT ROUECHE	LYDIA	VINON/VERDON	6	
6	GRACIA	SYLVIE	MONTARGIS	7	
7	DORLEANS	MYRIAM	CHARTRES	8	
8	MAILLET	FLORENCE	COLBERT SAINT PIERRE		739
9	VOYAU	CAROLINE	LA MONTAGNE		808
10	MOREL	CHRISTINE	MARINES		1393
11	ETTEN	LYNDA	COLBERT SAINT PIERRE		1394
12	BOITEL	SOPHIE	SENLIS		1549
13	VERES	CHRISTINE	EPINAL		1562
14	BAULOY	CHRISTINE	LA MONTAGNE		1766
15	TREMBLAY	PASCALE	COLBERT SAINT PIERRE		1914
16	TOUZET	ANNE LAURE	ARGENTEUIL		2056
17	RICHAUD	BRIGITTE	CONFLANS STE HONORINE		2417
18	BARBE	FRANCOISE	COURBEVOIE-LA DEFENSE		2487
19	STOLL	MAGALI	SAINT MAUR		2512
20	MALASSIGNE	ELFEGE	SAINT MAUR		2567
21	JEANNY	NICOLE	TROYES		2612
22	PAJON	MARIE PIERRE	SAINT-MARCEL		2614
23	EYMARD BIANCHI FERRARI	CELINE	CLICHY		2619
24	IVACHEFF	HELENE	VINON/VERDON		inscrite hors délai

Composition des poules :

POULE A	POULE B	POULE C	POULE D
PETIT	ALES	BARBIER	CARQUET
TOUZET	TREMBLAY	BAULOY	VERES
RICHAUD	BARBE	STOLL	MALASSIGNE

POULE E	POULE F	POULE G	POULE H
AUBERT ROUECHE	GRACIA	DORLEANS	MAILLET
BOITEL	ETTEN	MOREL	VOYAU
JEANNY	PAJON	EYMARD BIANCHI FERRARI	IVACHEFF

- **Samedi :**

- Phase qualificative sur 4 billards à partir de 9h00 en non-stop.

1^{ERS} matches : 2/3 poules E, F, G, H

Suivis de : 2/3 poules D, C, B et A, puis joueuses 1 des poules H à A /perdantes 1^{er} tour, puis joueuses 1 des poules H à A /gagnantes du 1^{er} tour

A l'issue des poules, classement de 1 à 23 pour connaître les 8 qualifiées dans l'ordre des critères suivant (article 6.2.10.C) : rang dans la poule, points de matchs, moyenne générale, moyenne particulière, meilleure série.

Les joueuses qualifiées sont insérées dans le tableau final suivant leur classement dans la phase qualificative.

- **Dimanche :**

- Quarts de finale à 9h00 : 1/8, 2/7, 3/6, 4/5
- Demi- finales à 11h00
- Finale à 14h30

F. BELLENS